

# Pont-Audemer. Vomissements, nausées... Des collégiens malades après avoir avalé des snus

Ce jeudi 9 janvier 2024, quatre élèves du collège Pierre et Marie Curie de Pont-Audemer (Eure) sont tombés malades après avoir consommé des snus.



Quatre élèves du collège Pierre et Marie Curie de Pont-Audemer (Eure) ont été pris de vomissements et de nausées, jeudi 9 janvier 2024.

Plus de peur que de mal, jeudi 9 janvier 2024, au collège Pierre-et-Marie-Curie de Pont-Audemer (Eure). En début de matinée, quatre élèves scolarisés en classe de 3e sont tombés malades après avoir absorbé des snus, ces petits sachets de nicotine, interdits à la vente aux moins de 18 ans, que les consommateurs placent sous leur gencive. Certains les utilisent pour arrêter de fumer.

## Snus, tabac à chauffer, à mâcher : les intoxications en hausse, alertent les autorités françaises

Les élèves ont été pris de vomissements, de nausées ou encore d'étourdissements. Une situation qui a provoqué une vive inquiétude jeudi matin au sein de l'établissement. Car selon le principal, Pascal Riette, interrogé ce vendredi par L'Éveil de Pont-Audemer, « les élèves n'osaient pas avouer ce qu'ils avaient pris ». L'infirmière de l'établissement les a d'abord pris en charge, avant de contacter le Service d'aide médicale urgente (SAMU), puis le centre antipoison.

*Par précaution, les parents des élèves malades se sont rendus à l'hôpital de Pont-Audemer pour savoir ce qu'ils avaient avalé. Pascal Riette, principal du collège*

« Aujourd'hui les élèves vont mieux »

Comment ces snus sont-ils entrés dans l'établissement ? Selon Pascal Riette, un élève de 3e a reconnu en consommant régulièrement pour arrêter de fumer. « Ses camarades l'auraient sollicité pour en goûter, pensant que c'était du chewing-gum ou des bonbons. »



Les snus sont des petits sachets de nicotine que l'on trouve dans ce genre de petites boîtes vendues dans les bars-tabac.

Après ce jeudi mouvementé, Pascal Riette se veut rassurant : « Aujourd'hui les élèves vont mieux. Leur santé était notre priorité. » Mais l'affaire n'est pas tout à fait terminée.

[Qu'est-ce que le snus, ce tabac à sucer consommé par les jeunes et les sportifs ?](#)

L'élève qui a distribué des snus devrait être prochainement convoqué en conseil de discipline. Le principal n'exclut pas non plus de prendre une sanction pour les autres consommateurs.